
[Imprimer](#)

Un marché pour l'aménagement paysager du parc Aerolians

Image

Grand Paris aménagement a lancé un marché de travaux paysagers - phase 1 secteur Carole sur la ZAC Sud Charles de Gaulle Aerolians, à Tremblay-en-France.

Au sein de la ZAC Sud Charles de Gaulle à Tremblay-en-France (Seine-Saint-Denis), le parc d'affaires Aerolians Paris accueillera de grands noms de la logistique et de l'import-export, ainsi que des entreprises aéroportuaires, du secteur des hautes technologies ou des services. Aménagé et commercialisé par Grand Paris aménagement, le parc offrira également 35 ha d'espaces verts publics.

Dans la perspective d'y réaliser des travaux paysagers, l'aménageur a lancé un marché concernant le secteur Carole. Il s'agira pour le prestataire retenu d'effectuer l'ensemble des études d'exécution conduisant à la production de toutes les spécifications techniques détaillées, d'installer puis de replier le chantier, et de conduire les opérations sur le lot.

« Chantier faibles nuisances »

Les ouvrages définis par le contrat prévoient notamment les travaux liés à la préparation des sols, les plantations et fournitures horticoles, de même que la réalisation d'ouvrages en bois, dont un ponton en chêne de 2,50 m. La garantie des plantations, engazonnements et prairies sera assurée pendant deux ans, et l'entreprise effectuera en outre les travaux de finalisation, d'arrosage et d'entretien.

Elle devra par ailleurs satisfaire aux exigences « chantier faibles nuisances », et se donner les moyens de participer aux actions ou études à produire dans le Programme de management développement durable (PMDD) de l'opération. Cet outil permettra à l'équipe de suivre les engagements pris par Grand Paris aménagement en matière de développement durable et de s'assurer de la mise en œuvre des actions concrètes programmées.

[Consulter l'avis](#)